

Qu'est-ce que le sport ?

Différentes approches du phénomène sportif

Sylvain ADAMI

Le sport est devenu un phénomène majeur de nos sociétés contemporaines. Mais qu'est-ce que le sport exactement et comment le définir ? En effet, ce terme polysémique recouvre de nombreuses pratiques qui apparaissent pourtant relativement différentes. Une personne qui part aux « sports d'hiver » pendant ses vacances et un champion olympique de slalom font ainsi, avec toutefois une différence de niveau et d'objectifs, la même activité en tenant compte uniquement de l'usage courant de la langue. La notion de sport apparaît ainsi difficile à percevoir. Où commence et quand s'arrête la pratique sportive ? Le sport est-il une simple situation motrice ou une pratique caractérisée par de multiples paramètres ? Le sport est-il une pratique récente ou bien a-t-il toujours existé dans les sociétés humaines ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous présenterons dans un premier temps les multiples définitions du sport, de la plus large à la plus restrictive. Puis, nous étudierons les différentes approches historiques de son origine. Nous aborderons ensuite le cas spécifique de la Grande-Bretagne et son influence dans la genèse des sports. Enfin, nous nous intéresserons à la naissance des pratiques gymniques en Europe pour avoir des éléments de comparaison avec l'émergence du phénomène sportif.

1. Définition du sport

La définition du sport s'avère être un exercice difficile tant le nombre d'interprétations est élevé sans qu'aucune ne recueille une véritable unanimité.

1.1. De nombreux paramètres pour caractériser le sport

La première définition que nous sommes tentés de choisir est celle qui se trouve dans un dictionnaire : « Ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux

individuels ou collectifs, donnant généralement lieu à compétition, pratiqués en observant certaines règles¹ ». Cette définition met en avant les notions d'activités physiques, de ludicité et de réglementation. En revanche, le principe de compétition n'est pas un critère obligatoire. Toutefois, beaucoup de chercheurs ne sont pas d'accord avec cette hypothèse et proposent d'autres approches.

Ainsi, plusieurs conceptions s'opposent sur la définition du sport. Elles vont de la plus large, englobant l'ensemble des activités physiques et ludiques (y compris de loisir et non compétitive, en résumé la totalité des pratiques physiques de divertissement), à la plus restrictive et étroite, où de multiples éléments délimitent le sport avec précision.

De nombreux critères sont employés pour définir le sport et, en fonction de leur nature et de leurs associations, ceux-ci vont plus ou moins restreindre ou amplifier le champ des pratiques. Le premier attribut que l'on retrouve dans la quasi-totalité des définitions est celui de l'activité physique. Elle est la base de toute pratique sportive et, parfois, la seule notion utilisée pour la caractériser. Cette conception très vaste se retrouve par exemple dans la définition de l'INSEE² qui introduit également le principe de périodicité : le sport est une « ...activité physique régulière dont le principal but ou le seul but est la pratique corporelle ».

Toutefois, cette approche apparaît trop globale pour de nombreux chercheurs. Ils estiment ainsi que le sport doit être obligatoirement associé à la notion de performance, d'enjeu. L'athlète exécute son activité physique dans une optique de dépassement et d'amélioration. Cette théorie est notamment défendue par Pierre de Coubertin qui considère que « le sport est le culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif, appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque³ ». Ce concept est souvent lié à l'idée de compétition (dans le sens de pratique compétitive), la nécessité de se mesurer avec quelqu'un ou quelque chose (le temps, l'espace...). La définition du sport de Georges Hébert reflète tout à fait cette dimension : « Sport — Tout genre d'exercice ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini : une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire,

1. *Le Petit Larousse*, édition 2022.

2. INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

3. Michel Bernard, « Le phénomène sportif » dans *Encyclopédie Universalis*, Paris : Encyclopædia Universalis, 1989, tome 21, p. 512.

et, par extension, soi-même ». « Un nageur qui va et vient dans l'eau, pour le seul plaisir de s'ébattre, fait simplement de la natation. Un autre nageur qui mesure ses durées de parcours, ses hauteurs de plongée avec l'idée de les améliorer, ou bien lutte contre un camarade dans ces divers exercices, fait du sport⁴ ». Il résume sa définition ainsi : « ...le mot sport ne signifie pas seulement, comme on le croit généralement, l'exécution simple de tel ou tel exercice ; il spécifie, avant tout que l'exercice, quel qu'il soit, est exécuté avec l'idée d'effort ou de lutte en vue de l'obtention d'un résultat précis⁵ ».

D'autres critères peuvent également être pris en compte pour compléter ce raisonnement, comme la réglementation et l'institutionnalisation. On peut considérer par exemple qu'une pratique compétitive, pour être équitable, doit être soumise à des règles qui sont appliquées et contrôlées par une institution. Ainsi, pour Pierre Arnaud et Thierry Terret, « ...le sport est défini a minima par l'idée de compétition réglée, codifiée, au travers d'épreuves standardisées, selon un calendrier cyclique (et encore pourrait-on ajouter la visée comparative et l'intervention d'une instance fédérative centralisatrice)...⁶ ». Pierre Parlebas est également en accord avec cette conception, « ...le sport peut être défini de façon simple et concise comme l'ensemble des situations motrices codifiées de façon compétitive et institutionnalisées⁷ ».

Cette nouvelle définition limite de manière considérable le champ des activités sportives, car nombre de pratiques physiques se réalisent en dehors des institutions, sans toujours respecter des règles précises. De plus, la compétition y est en général absente ; or l'institutionnalisation des sports rend la pratique compétitive dominante dans ce système.

Michel Bouet ajoute à cette définition le thème de loisir, car il constate, à juste titre, que le sport est en général pratiqué pendant une période de temps libre : « Le sport est une activité institutionnalisée de loisir, à participation corporelle primordiale et à structure motrice rigoureusement spécialisée, s'exerçant pour elle-même et sur le mode

4. Georges Hébert, *Le Sport contre l'éducation physique*, Paris : Vuibert, 1925, p. 8.

5. *Ibid.*, p. 10.

6. Pierre Arnaud et Thierry Terret, *Le rêve blanc : Olympisme et sports d'hiver en France, Chamonix 1924, Grenoble 1968*, Talence : Presses Universitaires de Bordeaux, 1993, p. 25.

7. Pierre Parlebas, « Du jeu traditionnel au sport : l'irrésistible mondialisation du jeu sportif » dans *Vers l'Éducation Nouvelle*, n° 496, CEMEA, 2000.

compétitif avec le souci essentiel d'accomplissement d'une performance⁸ ».

Le côté ludique et l'idée d'amusement sont également des paramètres parfois utilisés dans la définition du sport. Cette approche se base en partie sur l'origine des pratiques sportives et leurs liens avec les jeux traditionnels, mais aussi sur le concept « théorique » de plaisir procuré par cette activité. Elle est entre autres évoquée par Pierre Parlebas lorsqu'il résume sa définition du sport en « ...motricité ludique approuvée et consacrée par l'institution⁹ ».

Enfin, certaines définitions mentionnent également l'esprit sportif comme critère important. L'historien Donald Guay développe ainsi sa notion du sport en associant cette variable avec cinq autres paramètres (activité physique, compétition, enjeu, amusement et règle) : « Le sport est donc une activité physique compétitive et amusante pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles écrites et un esprit particulier, l'esprit sportif¹⁰ ». Ce principe d'esprit sportif met en avant des valeurs de respect de l'adversaire, de loyauté, de comportement exemplaire, d'éthique... Il est très marqué par la conception du sport amateur britannique repris par les partisans du mouvement olympique, mais se trouve souvent dévoyé devant l'importance des enjeux. Pierre Arnaud a également pris en considération cet aspect pour définir le sport : « C'est une activité physique, réglementée et codifiée par une instance légiférante qui se déroule dans un temps et un espace défini en vue d'une compétition visant l'accomplissement loyal d'une performance ».

Il est possible de multiplier les définitions du sport pratiquement à l'infini. Les deux dernières apparaissent cependant comme les plus complètes même si elles peuvent sembler plus restrictives.

1.2. Quelques observations sur la définition du sport

Toutefois, ces définitions sont loin d'être totalement satisfaisantes et appellent un certain nombre de commentaires. En effet, une telle limitation exclut un grand nombre

8. Michel Bouet, *La Signification du sport*, Paris : L'Harmattan, 1995.

9. Pierre Parlebas, « La mise en ordre sportif » dans *Sport, relations sociales et action collective*, Actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, Talence : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), 1995, p. 40.

10. Donald Guay, « Les origines du hockey » dans *Canadian Journal of History of Sport / Revue Canadienne de l'histoire des sports*, XX, n° 1, 1989.

d'activités dont les nouvelles pratiques « libres ». Plusieurs activités physiques n'entrent pas dans cette définition notamment certains loisirs (traditionnels, de plein-air, urbains). Cependant, ces activités sont parfois récupérées par le mouvement sportif et deviennent des sports à part entière (snowboard, escalade, skateboard...) même si des résistances subsistent¹¹. Concernant l'intégration d'une activité en tant que sport, l'institution sportive, et tout particulièrement le CIO¹², joue un rôle très important par sa reconnaissance (ou non), en le faisant entrer dans sa classification. Ainsi, la dénomination sport dépend beaucoup des instances sportives, du CIO mais aussi des CNO¹³ (et parfois des fédérations) qui ne suivent pas forcément les positions de Lausanne et reconnaissent un certain nombre de pratiques nationales ou locales traduisant ainsi différentes échelles d'institutionnalisation. La dimension géographique est également un élément à prendre en compte ; il arrive, en effet, qu'une pratique physique ne soit pas reconnue en tant que sport du fait d'une trop faible diffusion, spatiale même si elle répond aux critères de définition d'un sport.

La reconnaissance par les institutions est ainsi très importante pour le développement d'un sport, elle lui assure une certaine notoriété (surtout s'il est admis comme sport olympique) et une primauté sur les autres pratiques physiques (notamment dans le domaine éducatif)¹⁴.

D'autres remarques peuvent être faites sur la définition du sport et les caractéristiques choisies pour décrire cette activité. Il est possible, par exemple, de s'interroger sur les finalités morales du sport, son rôle dans l'apprentissage de valeurs éducatives parallèlement au développement du corps...

2. Approche historique de l'origine du sport

Les différentes définitions du sport varient souvent en fonction de l'approche historique de leur origine. De nombreuses interprétations existent ainsi sur la genèse des

11. Pierre Parlebas, « Du jeu traditionnel au sport : l'irrésistible mondialisation du jeu sportif » dans *Vers l'Éducation Nouvelle*, n° 496, CEMEA, 2000.

12. CIO : Comité International Olympique.

13. CNO : Comité National Olympique.

14. Pierre Parlebas, « Du jeu traditionnel au sport : l'irrésistible mondialisation du jeu sportif » dans *Vers l'Éducation Nouvelle*, n° 496, CEMEA, 2000

activités sportives.

2.1. Le sport, une pratique ancestrale

Pour certains chercheurs tels le philosophe Roger Caillois¹⁵ et l'historien Johan Huizinga¹⁶, le sport a toujours existé dans les sociétés humaines depuis leurs origines. Il s'inscrit pleinement dans la nature humaine comme un élément essentiel¹⁷. Pour d'autres, comme Bernard Jeu¹⁸, le sport découle des pratiques physiques de l'Antiquité et tout particulièrement de la Grèce. Cette thèse met en avant le côté précurseur de la civilisation hellénistique et son influence considérable dans l'élaboration des sociétés occidentales. Elle est en particulier développée par de nombreux partisans de l'Olympisme et en premier lieu Pierre de Coubertin¹⁹. Enfin, certains estiment que les « sports modernes » sont le prolongement direct des jeux traditionnels le plus souvent élaborés au cours du Moyen-âge, et par conséquent qu'ils ne sont pas une réelle innovation. Cette dernière hypothèse est parfois utilisée pour réclamer la paternité d'une pratique sportive, en opposition avec l'idée de diffusion des « sports britanniques », avec une vision souvent teintée de nationalisme et de chauvinisme.

Ces approches mettent en avant une conception très historique et ancienne de l'origine des sports, accreditant et renforçant ainsi un côté mythique et prestigieux de ces différentes pratiques²⁰.

15. Roger Caillois, *Les jeux et les hommes*, Paris : Gallimard, 1958.

Roger Caillois (dir.), *Jeux et sports*, Paris : Gallimard, Encyclopédie de La Pléiade, 1967.

16. Johan Huizinga, *Homo Ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris : Gallimard, 1951.

17. « Le sport est le seul moyen de conserver dans l'homme les qualités de l'homme primitif. Il assure le passage de l'ère de pierre écoulée à l'ère de pierre future, de la préhistoire à la post histoire. Il se pourra, grâce à lui, qu'il n'y ait aucune trace des méfaits de la civilisation. Car le sport consiste à déléguer au corps quelques-unes des vertus les plus fortes de l'âme : l'énergie, l'audace, la patience. »

Jean Giraudoux, *Notes et maximes sur le sport*, Paris : Grasset (cité dans *Encyclopédie Universalis*, Paris : Encyclopædia Universalis, 1989, tome 21, p. 498).

18. Bernard Jeu, *Le sport, l'émotion, l'espace*, Paris : Vigot, 1977.

19. Thèse également défendue par Jean Le Floc'hmoan, *La genèse des sports*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 1962.

20. Pierre Arnaud, « Sport et changement social. La méthode des modèles et l'histoire des exercices physiques » dans *Sport, relations sociales et action collective*, Actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, Talence : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), 1995, p. 719.

2.2. Le sport, une innovation anglaise

Toutefois, de nombreuses autres études font référence à une notion moderne issue d'un processus historique et socioculturel beaucoup plus récent. Le sport est présenté comme une innovation très contemporaine (début du XIX^e siècle²¹) liée à l'essor de la civilisation industrielle et urbaine en Angleterre²² (changement marqué par une évolution des rapports entre les différentes classes sociales, ainsi que par une relative démocratisation aboutissant à une participation de plus en plus importante d'une partie de la population à la vie politique, sociale et économique du pays²³). Les mutations de la société ont profondément influencé les modes de vie, modifié les mentalités et les idéologies. Le sport s'inscrit dans ce sens comme de nombreuses autres transformations de cette période basées en partie sur le progrès et parfois en opposition voire en rupture avec certains aspects traditionnels²⁴.

Cette théorie s'accompagne quelquefois d'une analyse plus politique ; la révolution industrielle capitaliste est présentée comme étant en grande partie à l'origine de l'émergence des sports qui s'inscrivent parfaitement dans ses logiques et ses évolutions. Le sociologue Pierre Parlebas est en parfait accord avec ce raisonnement. Pour lui, le développement du sport est fortement lié à l'affirmation du système de la démocratie libérale dont l'origine se situe dans l'Europe du nord-ouest au cours du XIX^e siècle.

21. D'autres chercheurs estiment cependant que la naissance des sports s'inscrit davantage dans la période de transition entre la société préindustrielle et la société industrielle.

Melvin Adelman, *A sporting time: New York City and the rise of modern athletics*, Urbana: University of Illinois Press, 1986.

Eric Dunning, "The structural-functional properties of folk games and modern sport" in *Sportwissenschaft*, III, 1, 1973.

Allen Guttman, *From ritual to record: The nature of modern sports*, New York : Columbia University Press, 1978.

22. Jean Harvey et Hart Cantelon, *Sport et pouvoir, les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 6.

Sébastien Darbon, *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 1.

23. Pierre Arnaud, « Le sport et les relations internationales avant 1914 » dans *Sport et relations internationales (1900–1941) — Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris : L'Harmattan (collection Espaces et Temps du Sport), 1998, p. 30–31.

24. Richard Gruneau, « De la modernisation à l'hégémonie : deux essais d'analyse de l'évolution du sport dans la société » dans *Sport et pouvoir, les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 14.

L'idéologie libérale prône la compétition, l'acceptation des lois du marché, l'individualisme et l'affirmation d'une élite. La démocratie met davantage en avant des notions d'égalité des chances et de maintien d'une cohésion sociale. Et il estime que ces différentes valeurs se retrouvent dans la pratique sportive²⁵. Le mot compétition, qui définit à la fois l'esprit de lutte dans une optique de domination, pour vaincre la concurrence, mais aussi l'épreuve sportive, apparaît en Angleterre dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, au début de la révolution industrielle et de l'expansion coloniale²⁶.

Dans une logique similaire, certains chercheurs tels Bertrand During²⁷ ou Jean-Paul Callède²⁸ associent les différentes formes de pratiques physiques à un environnement politique, économique et social qui leur est propre. Ainsi, les jeux traditionnels sont liés à des sociétés faiblement centralisées basées sur la communauté, les pratiques gymniques à des États Nations au pouvoir central fort, et les sports à une prédominance de l'idéologie démocratique et libérale, à la recherche de la plus grande adhésion possible²⁹. Les sports se rattachent aux pratiques traditionnelles, mais ils se sont imposés par rapport à ces dernières car ils s'inscrivent davantage dans l'évolution moderniste et progressiste de la société occidentale³⁰.

Par rapport à cette interprétation, il apparaît intéressant d'étudier les facteurs d'émergence des activités physiques et sportives, notamment par une approche historique et sociologique. Au travers de quelques grands repères chronologiques, cet approfondissement peut permettre de faciliter la compréhension des conditions d'apparition des sports dans tels ou tels endroits de la planète, et de les replacer dans un contexte plus général.

25. Pierre Parlebas, « Du jeu traditionnel au sport : l'irrésistible mondialisation du jeu sportif » dans *Vers l'Éducation Nouvelle*, n° 496, CEMEA, 2000.

26. *Encyclopédie mondiale des sports*, Paris : Éditions de Vaillant, 1980, tome 1, p. 138.

27. Bertrand During, *Des jeux aux sports : repères et documents en histoire des activités physiques*, Paris : Vigot, 1984.

28. Jean-Paul Callède, *L'Esprit sportif. Essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 1987.

29. Bertrand During, *Des jeux aux sports : repères et documents en histoire des activités physiques*, Paris : Vigot, 1984.

30. Richard Gruneau, « De la modernisation à l'hégémonie : deux essais d'analyse de l'évolution du sport dans la société » dans *Sport et pouvoir, les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 15 et 19.

3. Origine et développement du sport britannique

La naissance des sports n'est pas un phénomène aléatoire, mais la résultante d'un certain nombre de facteurs historiques et socioculturels. Cette innovation s'est produite uniquement en Angleterre alors même que de nombreux jeux physiques étaient pratiqués dans toute l'Europe de manière relativement équivalente depuis quelques siècles. Des conditions particulières sont ainsi à l'origine de cette émergence et expliquent cette singularité.

3.1. Les jeux traditionnels en Europe occidentale au début de l'ère moderne

À la fin du Moyen Âge, les activités physiques sont pratiquées le plus souvent sous la forme de jeux en Europe occidentale (notamment en France), soit par l'aristocratie (pratique traditionnelle et élitiste), soit par la bourgeoisie urbaine et quelques paysans libres (pratique beaucoup plus populaire et ludique). De nombreux jeux (jeux de paume, soule...) sont extrêmement répandus en France jusqu'au XVI^e siècle mais l'évolution de la société et, en premier lieu de la noblesse dans une période d'absolutisme royal, va les rendre caducs au cours du XVII^e au profit d'activités beaucoup plus « intellectuelles³¹ ».

L'Angleterre ne connaît pas la même évolution ; la croissance économique des XVI^e et XVII^e siècles est marquée par un développement des pratiques de divertissements (jeux, fêtes) et des activités physiques dans une grande partie de la population. Les bouleversements politiques et sociaux du XVII^e siècle (« Le siècle des révolutions³² ») sont en partie à l'origine de cet essor de la culture populaire, notamment du fait de la perte d'influence de l'église que cette période a engendrée³³. Et contrairement à la plupart des sociétés continentales, l'aristocratie conserve une relative proximité avec le peuple, elle ne se coupe pas des pratiques populaires, elle en est même parfois à l'initiative et quelquefois s'y adonne³⁴.

31. Christian Pociello, « Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780–1860) » dans *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1981, p. 36.

32. Roland Marx, « Histoire de la Grande-Bretagne » dans *Encyclopédie Universalis*, Paris : Encyclopædia Universalis, 1989, tome 10, p. 684.

33. E. P. Thompson, « Modes de domination et Révolutions en Angleterre » dans *Revue Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2–3, juin 1976, p. 133.

De plus, la bourgeoisie acquiert un poids politique et économique de plus en plus conséquent, le parlementarisme commence à se développer et les rapports de classes sont beaucoup moins hiérarchisés³⁵. En effet, l'Angleterre est, depuis 1688 avec Guillaume d'Orange, une monarchie constitutionnelle dirigée par un Parlement composé d'aristocrates et de bourgeois.

Cette situation particulière (engouement pour les activités physiques et ludiques, essor économique et rapports sociaux plus « égalitaires ») a sans nul doute jeté les bases du sport moderne.

3.2. L'émergence de l'innovation sportive en Angleterre vers la fin du XVIII^e siècle

Au cours du XVIII^e siècle (et notamment à partir de 1760), la pratique des jeux populaires traditionnels s'amplifie en Angleterre³⁶. Le pays connaît pendant cette période une forte augmentation des couches sociales aisées avides d'activités et de loisirs, principalement du fait des prémices de l'industrialisation, de l'essor de l'empire colonial, et de la croissance du commerce et des échanges. Son isolement géographique et sa marine puissante sont des paramètres importants à l'origine de ce développement précoce (économique, politique, social et culturel), prémunissant l'île contre les nombreuses guerres continentales et plus tard de la montée des nationalismes belliqueux³⁷. Cette situation avantageuse lui permet, en dehors des conflits intérieurs, de préserver de longues périodes de paix et de stabilité, et ainsi de favoriser son expansion maritime, source de prospérité³⁸.

C'est à cette époque que l'attrait pour les paris et les jeux d'argent prend une réelle ampleur. Ce phénomène se traduit, grâce notamment à l'invention et au développe-

34. Claude Hurtebize, « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » dans *Géopolitique du sport*, Actes du colloque, Besançon : UFR STAPS et Laboratoire de Géographie humaine de Besançon, 1990, p. 101.

35. *Ibid.*, p. 92.

36. Christian Pociello, « Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780–1860) » dans *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1981, p. 43.

37. Pierre Arnaud et James Riordan, *Sport et relations internationales (1900–1941) — Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris : L'Harmattan (collection Espaces et Temps du Sport), 1998.

38. Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et Civilisation. La violence maîtrisée*, Paris : Fayard, 1994 (traduction française de *The quest for excitement: sport and leisure in the civilizing process*, Oxford : Blackwell, 1986).

ment de certains instruments de mesure (comme le chronographe), par la prise en compte du temps, la recherche de records et les débuts d'une réglementation³⁹, facteurs essentiels dans le sport moderne. Le chronographe est utilisé pour une course de chevaux en Angleterre dès 1731 et le premier chronomètre apparaît en 1778⁴⁰. Mais la nouveauté principale de cette période est l'intérêt de plus en plus manifeste que les classes sociales aisées (aristocratie et haute bourgeoisie) marquent en direction des jeux populaires qu'ils commencent à organiser et codifier (notamment par le développement des confrontations et des paris).

Les premières associations sont créées en 1750 pour les courses de chevaux, en 1754 pour le golf et en 1788 pour le cricket (pratique très populaire au XVII^e siècle, fortement dénigrée par l'aristocratie, qui s'y intéresse progressivement au XVIII^e pour améliorer ses relations avec le peuple)⁴¹. En France, ces pratiques commencent à être connues mais elles ne se diffusent pas car elles sont toujours considérées par les classes dominantes comme trop « populaires » (seules les courses de chevaux se propagent)⁴².

Dès la fin du XVIII^e siècle, certains aristocrates et riches bourgeois⁴³ se mettent, pour agrémenter leur temps libre, à pratiquer des exercices physiques, précédemment objet de paris (en particulier la course à pied)⁴⁴.

Ainsi, les jeux populaires sont, au cours de cette période, récupérés par les classes aisées, celles-ci en organisent l'activité et fondent les premiers clubs, puis en assurent la diffusion. Ce processus marque le passage des jeux traditionnels en nouvelles pratiques, qui, une fois réglementées et institutionnalisées, aboutissent à des sports. Le développement de la société industrielle capitaliste (et les mutations économiques et sociales qui en découlent), mais aussi du système éducatif, favorisent l'essor de cette innovation⁴⁵.

39. Dans le but d'améliorer l'organisation et le contrôle des paris mais aussi d'introduire un enjeu supplémentaire par la « course aux records ».

40. *Encyclopédie mondiale des sports*, Paris : Éditions de Vaillant, 1980, tome 1, p. 128.

41. John R. Bale, *Sports Geography*, Londres : E. & F.N. Spon, 1989, p. 44.

42. Robert Parienté, « Histoire du sport » dans *Encyclopédie Universalis*, Paris : Encyclopædia Universalis, 1989, tome 21, p. 506.

43. Les premiers « sportsman ».

44. Jean Le Floc'hmoan, *La genèse des sports*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 1962, p. 64.

45. Pascal Gillon et Loïc Ravenel, « Le sport, un reflet de la mondialisation » dans *Géographie et géopolitique de la mondialisation*, Paris : Hatier, 2011, p. 202–203.

3.3. Naissance et organisation de l'innovation sportive britannique au XIX^e siècle

Le système éducatif joue un grand rôle dans l'élaboration et le développement du phénomène sportif qui connaît rapidement beaucoup de succès parmi les jeunes de la bourgeoisie et de l'aristocratie libérale.

Dès la fin du XVIII^e siècle, de nombreuses pratiques physico-ludiques se propagent dans les *public-schools* puis dans les universités où les besoins d'activités corporelles sont de plus en plus importants⁴⁶. Les premiers jeux sont parfois d'une grande violence et il devient nécessaire d'adopter des règles pour en atténuer les effets, et ainsi contrôler la fougue et la trop grande indépendance des pratiquants⁴⁷. Il s'agit également de codifier les jeux turbulents des étudiants pour leur inculquer un certain nombre de valeurs (règles, esprit sportif). On peut avancer la notion de processus de civilisation comme la maîtrise de la violence⁴⁸. Grâce à l'action de certains enseignants (comme Thomas Arnold, directeur du collège de Rugby⁴⁹), ces différentes pratiques physiques sont transformées en activités spécifiques propres à chaque établissement essentiellement entre 1820 et 1860.

La mise en place du système sportif débute dès la première moitié du XIX^e siècle. En natation, la « *National Swimming Society* » est fondée en 1837 et regroupe plusieurs clubs du pays⁵⁰. Elle élabore un règlement et organise les épreuves (mise en place d'un calendrier et hiérarchisation des compétitions).

La codification, la réglementation et l'intégration des sports dans des structures adaptées (clubs, associations) permettent ainsi de favoriser les rencontres et les confrontations avec d'autres établissements mais aussi entre zones géographiques éloignées

46. *Encyclopédie mondiale des sports*, Paris : Éditions de Vaillant, 1980, tome 1, p. 34.

47. Sébastien Darbon, *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 20.

48. Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et Civilisation. La violence maîtrisée*, Paris : Fayard, 1994 (traduction française de *The quest for excitement: sport and leisure in the civilizing process*, Oxford : Blackwell, 1986).

49. Thomas Arnold n'est pas favorable aux pratiques sportives (il leurs préfère la gymnastique allemande) mais il doit s'incliner en faisant cette concession aux élèves dans le but de rétablir la discipline dans le collège.

Christian Pociello, « Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780-1860) » dans *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1981, p. 55-56.

50. Thierry Terret, *Naissance et diffusion de la natation sportive*, Paris : L'Harmattan, 1994.

(rendues possibles grâce aux progrès des moyens de transport et l'avènement du chemin de fer). Cette phase se déroule principalement entre 1850 et 1870⁵¹.

Le poids du système éducatif est très important dans cette évolution (avec la création de nombreuses pratiques sportives), mais il n'est pas le seul à assurer le développement de l'innovation sportive. Les clubs civils ont un rôle essentiel en particulier dans la phase d'institutionnalisation, de création des fédérations et d'unification des règlements.

Le processus de création d'un sport n'est pas uniforme, plusieurs cas sont possibles. Il peut être basé sur l'appropriation de règles déjà existantes (par exemple d'un jeu traditionnel) qu'il est nécessaire de codifier, ou bien sur l'élaboration de règles débouchant sur une nouvelle pratique. La mise en place de règles nécessite de contrôler leurs applications, d'où l'introduction de juges et d'arbitres chargés de cette tâche. Ces différents paramètres rendent indispensables la création d'institutions pour gérer et organiser la pratique sportive. La diffusion des règles permet de rencontrer des participants d'autres zones géographiques, même si un sport peut très bien rester cantonné à un échelon local.

Cette logique sportive compétitive et institutionnelle s'inscrit pleinement dans la société libérale (hiérarchie, organisation, performance, dépassement, compétitivité, rendement) et propage ses valeurs. Pierre de Coubertin était totalement en accord avec cet aspect, il était très favorable au système éducatif anglais (et bien entendu à ces notions intégrées dans la pratique sportive) qu'il estimait à l'origine de la suprématie économique et politique de l'Empire britannique.

Le sport moderne s'organise autour du club, réservé au départ aux couches sociales les plus aisées. C'est essentiellement à partir de 1850 que ces pratiques se diffusent plus largement, par la mise en place des premières compétitions à un niveau local, régional puis national, et enfin international.

L'essor de la bourgeoisie moyenne accédant en partie au pouvoir politique et à l'éducation est un élément très important dans l'expansion de ces nouvelles pratiques. Le développement de la société industrielle fait naître de nombreuses revendications

51. Christian Pociello, « Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780-1860) » dans *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1981, p. 43.

dont celles du droit aux sports et aux loisirs. Les débuts de la diffusion en direction des couches les plus populaires sont plus récents (1880–1890) et ne concernent dans un premier temps que peu de personnes⁵². Toutefois, cette démocratisation partielle accentue le phénomène de distinction sociale entre certains sports. Le système de parrainage et le strict respect de l'amateurisme permettent aux clubs sportifs réservés aux élites de maintenir l'exclusion de certaines classes sociales.

Les activités sportives sont relativement bien acceptées dans la société britannique même si les Puritains⁵³ s'opposent farouchement aux « dérives hédonistes » qui peuvent résulter de telles pratiques. Ils souhaitent qu'elles répondent davantage à un certain nombre de critères comme la valeur du travail (utilité sociale de personnes saines dans le travail), une relative démocratisation des pratiques, la compétitivité et la performance. Ces revendications se retrouvent dans la notion d'amateurisme et de bénévolat, mais les Puritains n'arrivent pas à faire cesser les paris et plus tard le sport professionnel⁵⁴.

Au milieu du XIX^e, plusieurs systèmes sportifs cohabitent : un sport scolaire (*public-schools*) et universitaire, un sport professionnel (essentiellement en boxe et en course à pied) et un sport aristocratique basé sur les notions de « gentlemen » et d'amateurisme (en particulier en athlétisme et en aviron)⁵⁵. Cette division du développement sportif en trois modèles marque durablement l'histoire de cette innovation.

Le sport scolaire représente une sorte de vivier de formation pour les deux autres types de pratique, c'est également un modèle qui favorise l'apprentissage de valeurs éducatives et hygiénistes, mais aussi parfois idéologiques. C'est en général à l'école que les enfants sont initiés aux sports, sa démocratisation facilitant un accès de ces pratiques au plus grand nombre. Les « sports-études » (ou classes spécialisées de sport) permettent ensuite de former à la haute performance, en particulier dans les sports les

52. *Ibid.*

53. Même si ce mouvement est partagé entre différentes tendances qui n'ont pas forcément une approche similaire sur le sport.

Sébastien Darbon, *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 35–37.

54. Claude Hurtebize, « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » dans *Géopolitique du sport*, Actes du colloque, Besançon : UFR STAPS et Laboratoire de Géographie humaine de Besançon, 1990, p. 102–103.

55. *Encyclopédie mondiale des sports*, Paris : Éditions de Vaillant, 1980, tome 1, p. 34.

moins développés où les structures civiles sont en nombre réduit.

Le sport amateur est conçu dès le départ avec une volonté manifeste de restreindre la pratique pour une partie de la population, principalement pour les catégories les plus défavorisées, ceci en instaurant la notion d'amateurisme (même si cette orientation est également prise en réaction morale aux dérives de l'argent dans les paris). Après s'être appropriées dans un premier temps les activités populaires (aboutissant à un certain brassage de population), les classes aisées les transforment ensuite en pratiques distinctes avec comme arrière-pensée d'éviter au maximum une trop grande mixité sociale. Elles souhaitent maintenir leur « supériorité » sociale sur la petite et moyenne bourgeoisie en pleine expansion à cette époque⁵⁶.

La définition de l'amateurisme élaborée en 1866 à Londres lors de la fondation de l'*Amateur Athletic Club* est ainsi très stricte et discriminatoire : « Est amateur tout *gentleman* qui n'a jamais pris part à un concours public ouvert à tous venants, ou pour de l'argent provenant des admissions sur le terrain ou autrement ; ou avec des professionnels pour un prix ou pour de l'argent provenant des admissions sur le terrain ou autrement ; ou qui n'a jamais été, à aucune période de sa vie, professeur ou moniteur d'exercices de ce genre comme moyen d'existence ; qui n'est *ni ouvrier, ni artisan, ni journalier*⁵⁷ ». La dernière clause est finalement supprimée en 1880⁵⁸.

L'amateurisme est dès le début une valeur essentielle du sport moderne, car il correspond parfaitement aux modèles idéologiques de ses créateurs issus de la bourgeoisie et de l'aristocratie (rapports de classe, supériorité de certains principes de la *gentry*...) ⁵⁹. Cette conception du sport, marquée également par des notions de pureté antique et d'esprit sportif, est reprise à son compte par le Mouvement Olympique. Le principe d'amateurisme est toutefois souvent modifié et s'assouplit progressivement pour répondre aux nouvelles aspirations de la société. De nombreux problèmes émaillent

56. Sébastien Darbon, *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 44.

57. *Amateur Athletic Club*, 1866.

58. Jean-Paul Callède, *L'Esprit sportif. Essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 1987, p. 50.

59. Richard Gruneau, « De la modernisation à l'hégémonie : deux essais d'analyse de l'évolution du sport dans la société » dans *Sport et pouvoir, les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 31.

néanmoins cette évolution en particulier entre les instances sportives (essentiellement le CIO, tenant de la tradition) et les athlètes.

En revanche, le sport professionnel est dès le début dans une logique très différente et fait de cette pratique un spectacle à part entière, quasiment soumis aux mêmes contraintes économiques que n'importe quel autre secteur d'activités dans un système libéral. Il est ouvert à tous, sans distinction même s'il ne concerne réellement que l'élite des sportifs. Les enjeux, tout particulièrement financiers, sont très importants et déterminent la viabilité de l'activité. Ils sont directement à l'origine de cette forme de pratique par l'intermédiaire des paris qui ont amenés de nombreux athlètes à chercher la performance contre rémunération.

3.4. Diffusion des sports britanniques

La diffusion des sports est facilitée par la puissance politique et coloniale de la Grande-Bretagne, et par l'attrait qu'elle représente notamment auprès de la bourgeoisie libérale des pays européens⁶⁰. Le modèle sportif s'impose peu à peu en dehors des Îles Britanniques, même si parfois il doit se heurter aux activités physiques déjà existantes et tout particulièrement aux pratiques gymniques (il arrive également que ce rejet soit une forme de résistance à la suprématie britannique). Les agents diffuseurs sont en premier lieu les expatriés : commerçants, étudiants, militaires... vivant dans d'autres pays et qui emportent avec eux leurs pratiques culturelles dont le sport⁶¹. Les premiers récepteurs sont avant tout les colonies de l'Empire et tout particulièrement les zones de peuplement⁶². Les pays à dominante protestante sont souvent les premiers touchés par cette diffusion. L'intégration des pratiques physiques dans le système éducatif semble également être un facteur d'acceptation plus rapide du modèle sportif⁶³.

60. Christian Pociello, « Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780–1860) » dans *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris : Vigot, 1981, p. 42.

61. Pierre Singaravélou et Julien Sorez, « Pour une histoire transnationale du sport. Circulations des pratiques sportives en situations impériales » dans *L'empire des sports, une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris : Belin, 2010, p. 22.

62. Thierry Terret, *Histoire du sport*, Paris : Presses Universitaires de France/Humensis, 2019, p. 19.

63. Claude Hurtebize, « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » dans *Géopolitique du sport*, Actes du colloque, Besançon : UFR STAPS et Laboratoire de Géographie humaine de Besançon, 1990, p. 104–106.

Cette diffusion se déroule principalement dans le dernier tiers du XIX^e siècle, par la naissance des premiers clubs et associations⁶⁴. La création du CIO par Pierre de Coubertin a un rôle moteur dans la propagation des pratiques sportives et favorise l'institutionnalisation internationale des sports⁶⁵.

Le sport n'est cependant pas la seule activité physique à se développer au cours du XIX^e siècle.

4. La gymnastique et les préparations physiques : une conception très différente par rapport aux sports

Si l'Angleterre peut-être considérée comme la patrie des activités sportives associées à l'idée de compétition, la Suisse, l'Allemagne et la Scandinavie (en particulier la Suède) sont à l'origine de l'éducation physique moderne. Cette innovation s'est essentiellement développée par la propagation des pratiques gymniques au cours du XIX^e siècle.

4.1. Origine et diffusion des pratiques gymniques

La gymnastique obligatoire dans les écoles (« *Realschule* », écoles du réel protestantes) en Suisse puis en Allemagne dès la fin du XVIII^e siècle marque les prémices de l'éducation physique moderne. Au début, l'enseignement de cette pratique prône des valeurs d'universalisme et de philanthropie⁶⁶, mais la montée du nationalisme surtout après la Révolution française, les guerres napoléoniennes et la constitution des États-Nations modifie considérablement cette approche. Les pratiques gymniques sont alors orientées vers la préparation militaire et le renforcement du sentiment national et patriotique, mais aussi vers des valeurs démocratiques. Déjà, cette nouvelle direction est perceptible chez l'allemand J. Chr. Guts Muths dans son ouvrage « *La gymnastique pour la jeunesse*⁶⁷ » à l'intention de la jeunesse, écrit en partie en réaction à la Révolu-

64. Pierre Arnaud, « Le sport et les relations internationales avant 1914 » dans *Sport et relations internationales (1900–1941) — Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris : L'Harmattan (collection Espaces et Temps du Sport), 1998.

65. James Riordan, Arnd Kruger et Thierry Terret, *Histoire du sport en Europe*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 13.

66. Cette approche s'inspire du philosophe Jean-Jacques Rousseau.

67. « *Gymnastik für die Jugend* », édité en allemand à Vienne en 1793, en anglais à Londres en 1799 et en français en 1800.

tion française, même si l'ouvrage reste marqué dans son ensemble par l'universalisme. Mais surtout, son compatriote Friedrich Ludwig Jahn (1778–1852) s'inscrit comme le grand précurseur de cette philosophie liée à l'activité physique au service du redressement national (physique et moral)⁶⁸. Il est en effet très affecté par la sérieuse défaite de la Prusse face aux armées napoléoniennes en 1806, et préconise la pratique physique, en l'occurrence la gymnastique, pour développer le patriotisme germanique et encourager la réalisation de l'unité allemande. Ses enseignements, exposés dans deux ouvrages « *La nationalité allemande* » et la « *La gymnastique allemande* », ont pour buts, sous un mode non compétitif, d'inculquer à la jeunesse le goût de l'effort et du sacrifice, le respect de l'autorité...⁶⁹ Il crée à cet effet le premier club de gymnastique (le « *Turnplatz* ») en 1811 et est à l'origine des agrès. Son œuvre influence considérablement le développement de l'éducation physique moderne, surtout en Allemagne⁷⁰.

La gymnastique est toutefois interdite en 1818 par l'aristocratie allemande de retour au pouvoir suite au congrès de Vienne car elle n'accepte pas les revendications démocratiques et nationalistes⁷¹. Cette situation provoque une diffusion de cette pratique grâce à l'émigration de certains adeptes (sur l'ensemble du continent européen et même aux États-Unis dès 1823). Elle est finalement ré-instaurée en 1842⁷².

Le suédois Per-Henrik Ling (1776–1839) propage ces concepts en Scandinavie mais leur donne une nouvelle orientation. Sa « gymnastique suédoise » est davantage basée sur l'exécution de mouvements lents et précis, sans avoir recours aux agrès. Ouverte à tous (hommes et femmes), elle s'inscrit dans une logique de développement harmo-

Claude Hurtebize, « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » dans *Géopolitique du sport*, Actes du colloque, Besançon : UFR STAPS et Laboratoire de Géographie humaine de Besançon, 1990, p. 109.

68. *Encyclopédie mondiale des sports*, Paris : Éditions de Vaillant, 1980, tome 1, p. 18–19.

69. *Encyclopédie mondiale des sports*, Paris : Éditions de Vaillant, 1980, tome 2, p. 277.

70. Robert Parienté, « Histoire du sport » dans *Encyclopédie Universalis*, Paris : Encyclopædia Universalis, 1989, tome 21, p. 506.

71. Jahn est même condamné à une peine de prison, puis on lui interdit de vivre à proximité d'une université ou d'un lycée.

James Riordan, Arnd Kruger et Thierry Terret, *Histoire du sport en Europe*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 77.

72. Claude Hurtebize, « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » dans *Géopolitique du sport*, Actes du colloque, Besançon : UFR STAPS et Laboratoire de Géographie humaine de Besançon, 1990, p. 97–98.

nieux et équilibré du corps où la puissance n'est pas, contrairement à la gymnastique de Jahn, l'un des paramètres les plus recherchés. Ling fonde en 1814 l'Institut Central de Gymnastique à Stockholm d'où il transmet sa méthode⁷³. Son travail recueille beaucoup de partisans dans toute la Scandinavie (mais également dans le reste de l'Europe) et marque durablement la conception des pratiques physiques dans cette partie du monde. Les instabilités politiques européennes l'amènent également à adapter sa gymnastique pour les militaires, mais toujours en gardant une certaine cohérence avec son modèle.

La France aurait pu suivre le même chemin, grâce en particulier à l'œuvre de Francisco Amoros (1770–1848), colonel de l'armée napoléonienne. Mais sa volonté de développer les activités physiques (et plus généralement de promouvoir un système d'éducation basé sur trois notions principales : militaire, médicale et pédagogique) n'a guère de retentissement dans un pays meurtri par la Révolution française et les guerres de l'Empire.

Les valeurs véhiculées par les pratiques gymniques leur assurent un grand succès jusqu'à la Deuxième guerre mondiale, dans les régimes démocratiques mais surtout dans les régimes totalitaires. De nombreuses confrontations ont toutefois lieu avec le modèle sportif britannique, qui s'impose de plus en plus comme l'activité physique de référence. Une gymnastique sportive se développe même à la fin du XIX^e siècle et entre dans le programme des Jeux Olympiques dès la première édition en 1896 à Athènes.

4.2. Sport et gymnastique : deux approches différentes

Le sport et la gymnastique sont des pratiques distinctes sous de nombreux aspects. Dans leurs conceptions, les divers modèles de gymnastiques (Suisse, Allemagne, Scandinavie) s'inspirent en grande partie des pratiques traditionnelles aristocratiques, tandis que les sports britanniques sont davantage basés sur l'adaptation de jeux populaires⁷⁴. Sur le plan des valeurs que ces pratiques véhiculent, le sport se caractérise par le principe d'individualisme associé à la recherche de l'exploit, à l'inverse de la gymnastique davantage marquée par une approche très collective où le groupe prime sur l'indi-

73. Jean Le Floc'hmoan, *La genèse des sports*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 1962, p. 95.

74. Claude Hurtebize, « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » dans *Géopolitique du sport*, Actes du colloque, Besançon : UFR STAPS et Laboratoire de Géographie humaine de Besançon, 1990, p. 89–93.

vidu⁷⁵. Ce sont aussi des notions de responsabilité, d'acceptation des règles et d'initiative personnelle d'un côté, de discipline forte et d'obéissance de l'autre⁷⁶. Les types de pratiques sont également différents, ludiques et tournés vers la compétition individuelle pour le sport, utilitaires sur un mode de préparation physique pour les pratiques gymniques (orientées vers des notions hygiénistes, patriotiques...).

Une autre différence importante entre les deux activités existe dans leur évolution et leur diffusion dans la deuxième moitié du XIX^e et au début du XX^e siècle. Contrairement aux pratiques gymniques, le sport ne s'est pas développé grâce à l'ingérence des États mais plutôt par l'entremise de particuliers (initiatives privées). Ce phénomène s'intègre totalement dans les logiques libérales de la révolution industrielle. La création de structures sportives (clubs, associations) répond à un nouveau besoin des populations issues de ces profonds changements socio-économiques. Leurs vocations est en grande partie « commerciale ou hédoniste », et n'intéresse pas ou peu les États avant la Première guerre mondiale⁷⁷.

Les États d'Europe continentale sont plus concernés par le développement des pratiques gymniques (préparation militaire) dans cette période de montée des nationalismes. La gymnastique, mais également le tir, sont abondamment encouragés pour des raisons essentiellement politiques (fortification du corps pour servir la patrie, développement du sentiment national...).

Concernant ces différences, Pierre de Coubertin, moins nationaliste que beaucoup de ses contemporains, est un farouche partisan du sport. Il souhaite que le sport favorise un rapprochement entre les pays (très différent de l'idéologie en cours à cette époque dans les pratiques gymniques). Il est de plus opposé à un interventionnisme trop important des États dans le sport (idées libérales).

Toutefois, ces innovations ont certains points en commun, entre autre le fait qu'elles apparaissent toutes dans des pays du nord de l'Europe à dominante protestante (Suisse,

75. Jean-Paul Callède, *L'Esprit sportif. Essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 1987, p. 47.

76. *Ibid.*, p 171.

77. Pierre Arnaud et James Riordan, *Sport et relations internationales (1900–1941) — Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris : L'Harmattan (collection Espaces et Temps du Sport), 1998, p. 12.

Allemagne, Scandinavie et Grande-Bretagne). De plus, les personnages marquants de l'histoire du sport et des pratiques gymniques ont souvent des liens étroits avec cette religion⁷⁸ (Jahn et Ling sont tous les deux fils de pasteur, Arnold est un ecclésiastique...) ⁷⁹. Par rapport à ces constatations, de nombreux chercheurs associent la naissance de ces pratiques avec les valeurs du protestantisme dont celles du capitalisme qu'ils estiment liées. S'appuyant en particulier sur les travaux de Max Weber⁸⁰, ils fondent cette analyse sur une opposition entre la nouvelle bourgeoisie libérale et l'aristocratie traditionnelle, entre les valeurs du travail, de la réussite individuelle, du progrès, de la science par rapport à celles de « l'humanisme classique⁸¹ », des privilèges de la naissance, de la propriété héréditaire, du conservatisme...

Sports et pratiques gymniques, malgré leurs nombreuses différences, ont sans doute des racines philosophiques communes. Mais les évolutions politiques et sociales de l'Europe, dont certaines émanent de déterminants géographiques (comme l'insularité de la Grande-Bretagne), leur font suivre des cheminements distincts.

Conclusion

Ainsi, il apparaît que le sport est une activité bien spécifique, consécutive à une évolution historique qui s'est imposée progressivement par rapport aux autres pratiques

78. Certains mouvements missionnaires protestants auront d'ailleurs un rôle très important dans la diffusion des sports, on avance la notion de « christianisme musculaire ».

Allen Guttmann, « La diffusion des sports, un impérialisme culturel » dans *L'empire des sports, une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris : Belin, 2010, p. 14.

79. Phénomène que l'on retrouve également plus tard aux États-Unis avec le pasteur J. A. Naismith inventeur du basket-ball en 1891 et W. G. Morgan inventeur du volley-ball en 1895 dans le cadre de la *Young Men's Christian Association* (YMCA).

Sébastien Darbon, *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 4.

Fabien Archambault et Loïc Artiaga, « Le basket-ball et la question de l'hégémonie culturelle américaine » dans *L'empire des sports, une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris : Belin, 2010, p. 170.

80. Max Weber, *L'éthique protestante et esprit du capitalisme*, Paris : Plon, 1964.

81. Claude Hurtebize, « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » dans *Géopolitique du sport*, Actes du colloque, Besançon : UFR STAPS et Laboratoire de Géographie humaine de Besançon, 1990, p. 89–91.

physiques. On peut le définir à minima comme une pratique musculaire répondant à un certain nombre de critères telle l'universalisation des règles et des lieux d'usages, pourvu d'instances dirigeantes et organisatrices (clubs, associations, fédérations) et développant une pratique compétitive, paramètres qui le différencie nettement de la simple activité physique et des jeux traditionnels. Cette innovation est liée à l'affirmation d'une nouvelle société britannique issue de la révolution industrielle et du développement du capitalisme. Le sport s'est ensuite diffusé dans les autres pays, en bénéficiant de l'impérialisme politique, économique et culturel britannique (puis américain) mais d'autres facteurs seront également prépondérants⁸². En effet, le sport trouvera des relais de développement locaux qui s'approprièrent totalement ces nouvelles pratiques (voire s'en servirent pour contester la domination occidentale), ou bien même en créeront de nouvelles sur un modèle similaire (en se basant sur des pratiques traditionnelles existantes comme les arts martiaux par exemple). Le sport ne s'est pas toujours développé comme un objet d'assujettissement. Il deviendra toutefois un symbole de la domination de l'Europe et de l'Occident, de la mondialisation⁸³; presque d'ailleurs davantage que l'économie libérale qui mettra plus de temps pour s'imposer à l'échelle mondiale. Son succès croissant auprès des populations, favorisé par l'avènement des médias (journaux, radios, télévisions...), sera rapidement récupéré par les États⁸⁴, et ce, quelque soit leur système politique.

Il se diffusera sur la base des deux modèles de développement initiaux, le sport professionnel et le sport amateur, qui vont s'opposer tout au long du XX^e siècle. Ce dernier va bénéficier d'une alliance très surprenante⁸⁵ entre d'un côté, les partisans de la tradition aristocratique et bourgeoise des premiers dirigeants soucieux de maintenir

82. Allen Guttman, « La diffusion des sports, un impérialisme culturel » dans *L'empire des sports, une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris : Belin, 2010, p. 7–20.

83. Pascal Gillon et Loïc Ravenel, « Le sport, un reflet de la mondialisation » dans *Géographie et géopolitique de la mondialisation*, Paris : Hatier, 2011, p. 201–223.

84. Les États démocratiques occidentaux sont les premiers à s'y intéresser après la Première Guerre mondiale. Cette intrusion dans le domaine sportif sera suivie et développée par de nombreux autres pays par la suite pour de multiples raisons ; renforcer le sentiment national du pays, faire la promotion de son système politique et de son idéologie, s'affirmer sur la scène internationale pour les nouveaux pays...

85. Par exemple, le président du CIO de 1952 à 1972, l'américain Avery Brundage, était un inflexible partisan de l'amateurisme mais également très anti communiste.

leur différence et leur « supériorité sociale », et de l'autre, les pays socialistes qui considéraient le professionnalisme comme une déviance du système capitaliste à l'opposé de leur idéologie. C'était également, de manière plus pragmatique, un bon moyen d'éliminer une partie de la « concurrence occidentale » des sportifs professionnels et ainsi, de légitimer leur système politique avec leur domination dans les compétitions internationales grâce à un investissement massif dans le sport ⁸⁶.

Toutefois, la chute du bloc de l'Est et l'avènement de la mondialisation libérale sonnera le glas de l'amateurisme et le triomphe du sport professionnel. Le sport jouera d'ailleurs un rôle non négligeable dans la politique de « *containment* » culturel ⁸⁷ des États-Unis dans les années 1980 (boycott, commercialisation des Jeux Olympiques à partir de Los Angeles en 1984, poids de plus en plus importante des grands médias américains...) pour lutter contre l'influence idéologique de l'URSS. Ce bouleversement aura pour conséquence certaines formes de dérégulation (à l'instar du système économique), comme l'arrêt Bosman ⁸⁸ par exemple, ou la remise en question des subventions publiques qui peuvent être considérées comme une distorsion à la concurrence. En fonction de cette évolution, il est intéressant de se demander si le sport est aujourd'hui une activité et un bien de consommation comme les autres. Cette problématique se retrouve en particulier dans l'opposition entre certains États au sujet de la libéralisation du commerce et des services (négociations de l'AGCS ⁸⁹). Pouvons-nous imaginer dans un proche avenir des États portant plainte devant les tribunaux de l'OMC ⁹⁰ pour non-respect de la concurrence lors des Jeux Olympiques du fait d'un financement gouvernemental ? Les aspects juridiques sont chaque jour davantage présents dans le monde sportif. Ils ne cessent de faire reculer les particularismes de gestion et d'organisation de ces pratiques et de les rapprocher de plus en plus des autres secteurs d'activité économique. Les Américains sont les plus en pointe sur ces aspects (avec par exemple la

86. Le « faux » amateurisme n'était cependant pas le propre des pays du bloc de l'Est.

87. Jérôme Gyga, « Diplomatie culturelle et sportive américaine : persuasion et propagande durant la Guerre froide » dans *Relations internationales*, n° 123, 2005, p. 93.

88. L'arrêt Bosman en Europe fait des footballeurs professionnels des salariés presque comme les autres (avec néanmoins une particularité dans la reconnaissance de la formation).

89. AGCS : Accord Général du Commerce et des Services. La même question se pose au niveau de la culture. D'ailleurs, les loisirs, la culture et le sport sont réunis dans un des 12 secteurs de service abordés par cet accord.

90. OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

limitation de la masse salariale des clubs pour instaurer une certaine équité entre eux), peut-être parce qu'ils sont l'une des sociétés les plus libérales de la planète. L'institution sportive se défend farouchement pour garder un certain nombre de prérogatives en matière juridique et faire du sport une activité à part, mais la pression de la mondialisation libérale est particulièrement forte. D'ailleurs, on peut faire un parallèle entre l'évolution récente du monde capitaliste et ses dérives financières, surtout depuis la fin de l'URSS, et celle du sport où « l'argent roi⁹¹ » est devenu le modèle de développement, mais ceci est une autre histoire.

91. Avec entre autres, comme un « retour » de l'histoire, le développement des paris sportifs qui posent de très nombreux problèmes (même s'ils ont toujours existé dans certaines disciplines mais sans commune mesure avec la situation actuelle).